

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi 14 mai, à 20h30, le **Conseil municipal de la commune de GUILLESTRE**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de **Madame Christine PORTEVIN, Maire.**

Date de la convocation du Conseil municipal : 7 mai 2024

Nombre de conseillers : en exercice **19** - présents **16** - votants **19**

Présents : ARMANDIE Jean-Pierre - BERARD Maxime - CHARPIOT François - CHIAPPONI Marina - COURT Sylvie – DEJY Guillaume - DU PONTAVICE Quentin – FEUILLASSIER Stéphanie - FEUTRIER Lucie – GARCIN Aurélien - GRANDGAUD Sélim-Thomas – HAUBER-IMBERT Isabelle - LANOE Loïc – MOULIN Dominique - PICHET Catherine - PORTEVIN Christine

Absents : néant

Pouvoirs de : Mme BELLEVILLE Patricia à Mme HAUBER-IMBERT Isabelle
Mme CERBINO-BARBEROUX Sylvie à M. DU PONTAVICE Quentin
M. FIORONI Stéphane à M. LANOE Loïc

Secrétaire de séance : M. BERARD Maxime

OBJET : Opération Solaire Bois : Attribution de subvention

N°20240514-05

Rapporteur : Maxime BERARD

Annexe : néant

Synthèse et exposé des motifs

Le conseil municipal a mis en place depuis plusieurs années une aide financière nommée « opération solaire – bois » qui consiste à l'attribution d'aides directes attribuées aux propriétaires particuliers et professionnels domiciliés sur Guillestre, en faveur du développement de l'installation d'équipement de chaleur renouvelable.

Au total, depuis le début de cette opération en faveur du développement des énergies renouvelables, la commune a déjà accordé 162 aides représentant un montant de 23 415 €.

La commission urbanisme du 17 avril 2024, a examiné des demandes qui sont éligibles aux critères d'attribution des aides solaires/bois, il est donc proposé l'attribution des subventions ci-après :

Nom du bénéficiaire de l'aide	Nature du projet	Montant de la subvention accordée
JOUVENNE Paulette	Poêle à bois ou à pellets	150 €

TARI Luc	Poêle à bois ou à pellets	150 €
RICCIARDI Aluan	Poêle à bois ou à pellets	150 €
LEPETIT Philippe	Poêle à bois ou à pellets	150 €
MATHIEU Pierre	Poêle à bois ou à pellets	150 €
MARTIN Sylvie	Poêle à bois ou à pellets	150 €
YVINEC Claire	Poêle à bois ou à pellets	150 €
MARCELLIN Elise	Poêle à bois ou à pellets	150 €
BERARD Lucien	Poêle à bois ou à pellets	150 €
TAING Vianney	Chauffe-eau solaire individuel	150 €
TUILLIERE Frederic	Chauffe-eau solaire individuel	150 €
TOTAL		1650 €

Monsieur l'Adjoint ayant exposé les motifs conduisant à l'examen de la présente,

CONSIDERANT la volonté de faciliter l'installation d'équipements de chauffage à énergie renouvelable ;

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2212-1, L2212-2 et L2213-28 ;

VU la délibération n°20220906-04 du 6 septembre 2022 modifiant les conditions d'attribution des aides communales sur l'opération solaire bois et validant le règlement de l'opération solaire bois ;

VU les crédits inscrits au budget primitif 2024 ;

VU l'avis favorable de la commission urbanisme du 17 avril 2024 ;

VU l'avis du bureau municipal du 6 mai 2024.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE,

- **VALIDE** les subventions telles que présentées dans le tableau suivant :

Nom du bénéficiaire de l'aide	Nature du projet	Montant de la subvention accordée
JOUVENNE Paulette	Poêle à bois ou à pellets	150 €
TARI Luc	Poêle à bois ou à pellets	150 €
RICCIARDI Aluan	Poêle à bois ou à pellets	150 €
LEPETIT Philippe	Poêle à bois ou à pellets	150 €
MATHIEU Pierre	Poêle à bois ou à pellets	150 €
MARTIN Sylvie	Poêle à bois ou à pellets	150 €

YVINEC Claire	Poêle à bois ou à pellets	150 €
MARCELLIN Elise	Poêle à bois ou à pellets	150 €
BERARD Lucien	Poêle à bois ou à pellets	150 €
TAING Vianney	Chauffe-eau solaire individuel	150 €
TUILLIERE Frederic	Chauffe-eau solaire individuel	150 €
TOTAL		1650 €

- **AUTORISE** Madame Le Maire à mandater les subventions correspondantes.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

A GUILLESTRE, le 15 mai 2024,
Le Maire, Christine PORTEVIN

Transmis à la préfecture le : 15 mai 2024
Publié le : 15 mai 2024

